

Chaque recteur fait parvenir au niveau national une synthèse des assises départementales qui permet de mesurer l'ampleur et la nature de la mobilisation dans l'académie, facilite l'interprétation des données recueillies au niveau départemental en vue de la production de la synthèse nationale, et propose une lecture stratégique de ces données.

### Éléments généraux d'information sur le déroulement des assises au sein de l'académie

Nombre d'assises locales (infra départementales) organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie	Nombre approximatif de participants aux assises locales (infra départementales) organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie	Nombre d'assises départementales organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie	Nombre approximatif de participants aux assises départementales organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie
Département du Doubs : 4 assises locales (Besançon, Montbéliard, Pontarlier, Morteau).	Département du Doubs : 445 participants.	Département du Doubs : 1.	Département du Doubs : 210 participants.

## Typologie des participants des assises au sein de l'académie:

Evaluer la représentation des différents participants dans le cadre des Assises qui se sont tenues dans l'académie (le niveau 1 correspondant à une absence ou une faible mobilisation des participants concernés, le niveau 4 à une mobilisation importante des participants concernés)

Participants	Niveau de représentation (cochez une case pour chaque type de participants)				Observations (précisez le type de public représenté, les difficultés de mobilisation rencontrées...)
	1	2	3	4	
Équipes éducatives du 1er degré		X			Difficultés de remplacement.
Équipes éducatives du 2nd degré			X		
Organisations syndicales des personnels de l'éducation nationale				X	Forte représentation des personnels d'encadrement (personnels de direction et inspecteurs).
Acteurs de l'enseignement supérieur et recherche	X				Segment peu mobilisé.
Acteurs de l'enseignement agricole	X				Effectifs enseignants faibles.
parlementaires		X			2 députés aux assises départementales, plusieurs attachés parlementaires aux assises locales et départementales.
Représentants des collectivités territoriales			X		Forte mobilisation des maires et des élus départementaux et régionaux.
Services de l'État et opérateurs			X		Bonne mobilisation, nombreux chefs de service et agents aux assises départementales.
Représentants de parents d'élèves			X		Bonne mobilisation, malgré des horaires et une organisation partiellement difficiles.
Représentants des élèves		X			Des représentants des lycées (notamment CVL) aux assises locales en fin de journée. Mobilisation difficiles (peu d'élèves) aux assises départementales (problème d'horaire et de mobilité).
Acteurs du monde économique	X				Faible mobilisation, mais horaires et organisation ne permettant pas une bonne difficulté.

Acteurs du monde associatif et culturel				X	Forte représentation aux assises locales et départementales.
---	--	--	--	---	--

## Thématique 1 : Comment associer pleinement les parents d'élèves à la mission éducative de l'école ?

<p><b>Actions partenariales les plus positives proposées</b></p> <p><b>Accueil des parents au sein des établissements scolaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription individualisée dans l'établissement scolaire.</li> <li>- Espaces parents à créer, à mettre à disposition des familles et à faire vivre.</li> <li>- Malette des parents, café parents, développement du vivre-ensemble</li> </ul> <p><b>Implication des parents dans actions établissements scolaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer systématiquement les parents aux sortie scolaires, pas seulement dans l'accompagnement mais également dans la préparation.</li> </ul> <p><b>Outils/structures à disposition des établissements avec présence des parents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Heures de vie de classe à optimiser.</li> <li>- Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) avec proposition d'intervention de personnes spécialisée (réseaux d'aides, assistante sociale de quartier, ...)</li> <li>- Comité d'enseignement à la santé et à la citoyenneté (CESC)</li> <li>- Commission éducative qui permet l'échange et la recherche de solutions en commun pour aider le jeune à poursuivre sa scolarité.</li> <li>- Temps de rencontre parents / professeurs sur l'orientation, sur les compétences des élèves, forum des métiers, café pédagogique.</li> <li>- Rencontres de parents dans le cadre de groupes de parole pour parler des difficultés qu'ils peuvent rencontrer (collège/primaire).</li> <li>-</li> </ul>
--

Commentaires ou éléments d'approfondissement app académique

## **Difficultés et freins identifiés pour la mise en œuvre d'actions conjointes ou menées en complémentarité et en cohérence ?**

### **Place des parents dans l'école**

- La place des parents à l'école : trop importante ? pas suffisamment importante ?
- Place des parents au sein de l'école de la maternelle au lycée : effets « structures » (âge des enfants, taille des établissements).

### **Codes/langages utilisés au sein de l'école**

- Les codes utilisés sont-ils les bons pour permettre aux parents d'accéder et d'entrer à l'école ?
- Les réunions institutionnelles parents / enseignants sont-elles des lieux où l'on peut parler des valeurs de la République ?
- L'école évolue-t-elle suffisamment à l'image de la société ?

### **Rôle éducatif des enseignants**

- Rôle éducatif incontournable des enseignants : quelles limites au regard de jeunes repérés en déficience éducative et de la responsabilité éducative des familles ?

### **Mobilisation de tous les parents**

- Ce sont les mêmes parents qui viennent à l'école ou participent au café des parents : pas forcément ceux que l'on souhaiterait rencontrer le plus.
- Les parents d'élèves élus ne représentent pas tous les parents de l'école. Les parents ne connaissent pas les parents élus et leur fonction.

### **Opposition valeurs familles / valeurs écoles**

- Certaines familles transmettent des valeurs opposées à celles de la République. Les enseignants se trouvent confrontés à des discours très déroutants de la part d'élèves

### **Identification difficiles des aides possibles en direction des familles**

- Proportion d'élèves en souffrance en augmentation et réponses de l'institution à construire en partenariat et en confiance.
- Manque de personnels spécifiques pour aider les élèves et leur famille et personnels spécifiques en place mal identifiés : orientation déficiente vers les personnels compétents, complexité pour les familles.

### **Mobilisation des personnels face aux défis sociétaux d'aujourd'hui**

- Capacités de certains personnels de l'éducation nationale à se remettre en cause et à évoluer.
- Cohérence des temps de rencontre : disponibilité des enseignants peu ou pas adaptée à celle des parents.

### **Valorisation de la réussite scolaire**

- Rencontre avec les familles trop souvent centrée sur les dysfonctionnements : construire aussi sur les éléments positifs.

### **Audibilité des équipes pédagogiques**

- Temps d'échanges plus faciles en primaire qu'au collège : des effets « structure ».
- Rupture complète entre les attentes de certaines familles et ce que l'école peut donner. Parfois les adolescents prennent le pouvoir.

### **Les rencontres des parents au sein des établissements scolaires**

- Repenser les rencontres parents / professeurs.
- Rencontrer les parents pour parler non seulement de ses acquisitions et de son projet d'élève, mais le faire également sur le plan éducatif, par exemple le civisme.

### **Relation parents/école → aspect pédagogique**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper plus finement et plus précocement les difficultés d'élèves.</li> </ul> <p><b>La communication → personnels établissement scolaire/parents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte le besoin des enseignants en matière de communication avec les parents.</li> <li>- Parfois problèmes de communication liés à la difficulté de maîtrise de la langue.</li> </ul>	
	<p>Comment le niveau académique peut-il contribuer à lever ses freins identifiés ?</p>
<p><b>Propositions qui semblent devoir être mises en œuvre de manière prioritaire</b></p> <p><b>Développement confiance école/parents.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retrouver la confiance et apprendre à se connaître : chacun doit faire un pas, peut-être se rencontrer sur un terrain neutre. Besoin de parler le même langage.</li> </ul> <p><b>Développement travail partenarial</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Complémentarité entre les différents partenaires (associatif, locaux) sur un territoire : chacun travaille isolément. Les structures associatives peuvent redonner confiance aux parents et apportent une autre réponse. Besoin d'articuler les différentes actions des partenaires.</li> <li>- Des enfants sont déjà connus pour des problèmes par les structures de la petite enfance. Intervenir par l'intermédiaire des crèches et des structures de la prévention de la petite enfance. Le contact est plus facile et une relation de confiance s'instaure.</li> </ul> <p><b>Poursuite efforts ouverture de l'école</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment intégrer les parents les plus éloignés de l'école ?</li> <li>- Organiser régulièrement des débats parents / école / partenaire sur des thématiques partagées ?</li> <li>- Toutes les structures existantes à optimiser dans leurs missions et leur fonctionne-</li> </ul>	

ment : commission éducative, CESC, médiateurs extérieurs, mallette des parents, ...	
	Comment le niveau académique peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?

## Atelier thématique 2. Comment favoriser le travail conjoint des collectivités locales, l'éducation nationale et l'ensemble des services de l'État pour la réussite éducative des jeunes ?

<p><b>Actions partenariales les plus positives mises en œuvre sur les territoires pour promouvoir les valeurs de la République à l'école</b></p>	
<p><b>Programmes de Réussite Educative (PRE)</b> (dans le cadre de la politique de la ville) : aide à difficultés scolaires, ouverture culturelle, travail avec les familles...</p> <p><b>Projets éducatifs du territoire (PEDT)</b> : opportunité d'un travail partagé élus-enseignants, bien qu'ils ne soient pas toujours aisés à mettre en place (en zone rurale notamment) ; besoin de repenser le temps scolaire et son articulation avec le temps périscolaire</p> <p><b>Instances de démocratie participative des jeunes</b> (conseils des enfants, conseils des jeunes), invités à participer aux conseils des adultes : initiative intéressante, mais ciblant un public trop retreint</p> <p><b>Conseil de la vie lycéenne</b> : difficile de susciter les candidatures aux instances du lycée. Néanmoins, l'important c'est davantage l'objectif que le résultat dans l'instant, la sensibilisation nécessite un temps de maturation.</p>	<p>Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés par l'académie</p>
<p><b>Difficultés et freins identifiés pour la mise en œuvre d'actions conjointes ou menées en complémentarité et en cohérence ?</b></p>	
<p><b>FREINS :</b> La <b>communication</b>, essentielle, est à <b>développer</b> : une connaissance réciproque est nécessaire concernant les projets des collectivités et ceux des établissements scolaires pour faciliter la mise en synergie ; diagnostic partagé pour actions complémentaires. Importance de connaître ce qui se fait en interne et en externe pour une opérationnalisation et construction d'une citoyenneté en acte.</p> <p>Difficulté récurrente : celle de <b>trouver des temps communs et collectifs</b> pour construire les conditions pérennes de projets co-partagés, garantissant l'implication inter-catégorielle et une continuité éducative pour les élèves/enfants/adolescents.</p>	<p>Comment le niveau académique peut-il contribuer à lever ses freins identifiés ?</p>



**Co-construction des projets** parfois difficile, puisque les différents acteurs, venant d'horizons différents, d'une part ont des pratiques différentes, des logiques différentes, des langages différents, et d'autre part ont un poids différent, non dans les échanges mais dans les décisions et les mises en œuvre de projets. Ainsi l'élue, le représentant d'une administration régaliennne semblent-ils l'emporter sur celui de représentants de parents d'élèves, d'enseignants.

La **place de la parole des élèves** (des jeunes) est insuffisante et ils sont peu audibles et donc peu écoutés.

**Cependant des leviers existent :**

**LEVIERS :**

Les **PRE**, la **réforme des rythmes scolaires** sont des leviers importants de cette approche collaborative et complémentaire.

Une étape importante : les **compétences des uns et des autres**, les champs de prérogatives doivent être identifiés et reconnus. Les élus ne s'immiscent pas et ne sont pas réduits à des financeurs, mais apportent une contribution au parcours éducatif du jeune

Rôle important joué par les **associations d'éducation populaire** (idée qu'on ne peut faire seul, quel que soit le point d'où l'on agit).

Organisation de **manifestations** pour développer le sentiment d'appartenance, par exemple pour **mettre à l'honneur les élèves** qui se distinguent par une passion, un talent.

Les **internats** sont un lieu propice à travailler sur la réussite éducative des jeunes, dès lors qu'il y a un vrai projet éducatif

Importance de **comprendre un règlement, une règle**, grâce à des **actions dans des contextes différents**, y compris hors de l'école, et par là d'accéder à la notion de respect mutuel.

**Propositions pour favoriser la capacité de l'école et de ses partenaires à se mobiliser ensemble pour transmettre les valeurs de la République ?**

Besoin d'**agréger les volontés** et les institutions pour passer à **des objectifs communs**.

Développer la capacité à construire localement des **projets** fondés sur un diagnostic partagé, et à réguler ces projets, en favorisant rencontres entre les acteurs, hors des temps institutionnels et réglementaires.

Promouvoir des **lieux de rencontres** où prendre en compte, s'interroger et échanger sur les **valeurs** de chacun, des **familles**, de l'**école**, de la **République** et pouvoir y construire des valeurs communes.

Prendre à bras le corps la question de la **mixité sociale**, de la carte des formations et des enjeux de territoires sans oublier le respect de l'enfant – élève.

Allier une **sanctuarisation de l'école** (pour préserver la symbolique et du mot et du lieu « école ») et une **ouverture de l'école sur le et au monde** (culturel, économique, social) (pour permettre aux jeunes de mieux connaître le monde qui les attend comme citoyens).

Installer dans les lycées une **pause méridienne** suffisante pour permettre et valoriser l'engagement et l'expression des élèves.

Permettre la création de temps et d'espaces favorisant une appropriation de l'**environnement lycée** par les élèves pour susciter l'engagement de ces derniers.

Constituer et mettre en place une **réserve citoyenne** comme l'a évoquée la ministre).

Comment le niveau académique peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?

### Atelier thématique 3. Comment mobiliser les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile pour soutenir l'École dans son action de lutte contre les déterminismes sociaux ?

<b>Actions partenariales les plus positives mises en œuvre sur les territoires pour promouvoir les valeurs de la République à l'école</b>	
<p>Sur l'ensemble du territoire du Doubs, les associations sont présentes ainsi que les actions partenariales en lien avec la société civile.</p> <p>Certaines de ces actions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- internes à l'école :<ul style="list-style-type: none"><li>o orientées vers le sport : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) et associations sportives affiliées à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) ;</li><li>o dépassant ce cadre : Maison Des Lycéens (MDL).</li></ul></li></ul> <p>D'autres sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- externes à l'école, en partenariat avec :<ul style="list-style-type: none"><li>o les services de l'État : préfecture, police, gendarmerie, justice ;</li><li>o les collectivités locales et territoriales ;</li><li>o les associations issues des mouvements de l'éducation populaire ;</li><li>o les délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN).</li></ul></li></ul> <p>Néanmoins, on note des variations dans la mise en place de ces actions en partenariat avec l'école. Celles-ci ne se mesurent pas forcément en termes de quantité. Mais, pour des raisons historiques ou géographiques, dans un département mêlant en effet des zones urbaines, des zones rurales, des zones de moyenne montagne et une zone frontalière, certaines de ces actions s'inscrivent dans une culture associative locale qui fait que le partenariat va de soi avec les écoles et les établissements.</p> <p>Quoi qu'il en soit, l'ensemble de ces actions relèvent d'un travail autour des valeurs de la République et qui plus est lorsque ces valeurs sont le fondement même de ces associations comme celles, par exemple, issues des mouvements d'éducation populaire.</p> <p>Les actions menées avec les associations favorisent dès lors la rencontre de publics différents qui ne se seraient sans doute pas rencontrés sans elles même si cette remarque est à moduler.</p>	<p>Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés par l'académie</p>

<p>Les associations accueillent des adolescents, des élèves qui, s'investissant dans des actions, prennent conscience de la réalité du monde, des difficultés dans lesquelles vivent certains de nos concitoyens, de la grande misère qu'elle soit culturelle ou économique.</p>	
<p><b>Difficultés et freins identifiés pour la mise en œuvre d'actions conjointes ou menées en complémentarité et en cohérence ?</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'école se veut encore trop souvent sanctuaire, ne communique pas assez sur ce qu'elle fait et ne dialogue pas suffisamment avec son environnement.</li> <li>- Du côté des associations : celles-ci n'ont pas suffisamment de visibilité quand les partenariats ne se font pas de manière « naturelle ». Il est bien souvent difficile pour les enseignants de se repérer dans les diverses associations, de les distinguer, de connaître leurs orientations.</li> <li>- Les associations ne parviennent pas toujours à identifier dans les écoles et les établissements l'interlocuteur qui leur permettrait de mieux travailler avec les équipes éducatives.</li> <li>- Même si les associations permettent des rapprochements de milieux différents, l'organisation sociale et territoriale favorise davantage la culture de « l'entre soi » et ne permet pas de lutter suffisamment contre les déterminismes sociaux et territoriaux.</li> </ul> <p>Pour lever ces freins, des leviers existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le PEDT (Projet Éducatif de Territoire) ainsi que d'autres dispositifs initiés par l'État comme le Contrat de Ville devraient favoriser la cohérence et la lisibilité des actions dans et en dehors de l'école.</li> <li>- Le rôle des entreprises : certains élèves ont pu témoigner de leur expérience en entreprise lors de leur période de formation en milieu professionnel. Ceux-ci ont mieux appréhendé ce que peut être le « bien vivre ensemble ». Le monde de l'entreprise, associant des environnements divers, impose, certes le respect des règlements intérieurs, des règles de l'entreprise, mais également le respect de l'autre et du travail de l'autre.</li> </ul>	<p>Comment le niveau académique peut-il contribuer à lever ses freins identifiés ?</p>

**Propositions pour favoriser la capacité de l'école et de ses partenaires à se mobiliser ensemble pour transmettre les valeurs de la République ?**

- Une meilleure communication de la part de l'école et un meilleur dialogue avec le monde extérieur.
- L'acceptation et la reconnaissance des compétences des uns et des autres dans le respect de la professionnalité de chacun. Par exemple, les compétences des ATSEM, des acteurs du monde associatif, des professeurs...
- La construction de projets communs qui s'inscrivent dans des structures et ne reposent pas sur la seule volonté de personnes si on veut que ceux-ci soit pérennisés.
- La réintroduction dans la formation initiale des professeurs d'un module portant sur la connaissance du monde associatif, des associations issues ou non de l'éducation populaire.
- Les partenariats avec l'entreprise qui doivent s'inscrire :
  - o dans un schéma qui dépasse l'opposition culture/travail ;
  - o dans une démarche de réciprocité qui va de l'école à l'entreprise et de l'entreprise à l'école.
- La mise en place de formations communes de l'ensemble des acteurs concernés par ces questions. Un travail partenarial qui implique l'école, le monde associatif, le monde économique et la société civile afin de favoriser une éducation des élèves à l'altérité (construire une identité dans la diversité) : remédier au « repli sur soi », au repli de celui qui vit uniquement dans son quartier, dans sa campagne ou au centre de sa ville. Il faut pouvoir faire des élèves des *citoyens du monde* pour lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux, pour permettre un meilleur traitement de l'égalité des filles et des garçons et un meilleur traitement de l'égalité de tous les élèves.

Comment le niveau académique peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?

**Observations générales du recteur sur le déroulement et les résultats de la démarche**  
**(ampleur de la mobilisation aux différents niveaux des assises, propositions phares qui pourront être inscrites au projet académique, stratégie de déploiement des propositions retenues, attentes par rapport au niveau national pour l'accompagnement de ces propositions...)**